



DE TROISTORRENTS

Décisions du 08.09.2014 au 23.02.2015



Répartition des charges salariales du curé des Paroisses de Troistorrents, Val-d'Illiez et Champéry - Convention

Le Conseil municipal accepte de signer cette convention entre les trois communes de la vallée, selon une répartition du nombre de catholiques au 31 décembre de l'année précédente.

Réservoir de Tassonnaire - Travaux de serrurerie - Adjudication

Le Conseil municipal adjuge les travaux de mise en conformité à l'entreprise Christian Rouiller SA, à Collombey, pour le prix de CHF 30'620.95 TTC.

Convention utilisation du Palladium

Le Conseil municipal accepte cette convention entraînant un paiement par forfait afin que les enfants en scolarité dans le cadre de l'EIVI bénéficie de la gratuité de la piscine et le de patinoire.

Couvert des Cros - Adjudication bureau d'ingénieur

Le Conseil municipal décide d'adjuger le mandat au bureau le meilleur marché, soit Sb Ingénierie Sàrl, pour le montant de CHF 7'344.00 TTC (sur 85 % des travaux).

Engagement définitif de Yan Badan

Le Conseil municipal accepte l'engagement définitif de M. Yan Badan, dans le but de réorganiser les services techniques du cadastre et de sécurité au travail en lien avec les exigences de la SUVA.

Climatisation local serveur bâtiment scolaire - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger l'installation, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise la meilleur marché, soit Froid Widmer SA, pour le prix de CHF 8'726.40 TTC.

Autorisation parking hivernal à Plan-Proz

Suite au renoncement des opposants à recourir au Tribunal Fédéral, le Conseil municipal décide de permettre le parcage durant l'hiver sur ladite parcelle.

Réfection du chemin du Quarroz - Adjudication

Le Conseil municipal a décidé d'adjuger les travaux aux entreprises les meilleures marché, soit :

- **génie civil** : à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 157'620.60 TTC;
- **appareillage** : à l'entreprise Gollut Christophe & Rudy Sàrl, pour le montant de CHF 20'733.35 TTC.

Collecteur EC aux Neys – Adjudication travaux de fouilles

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Ecoeur Terrassements SA, pour le montant de CHF 59'392.10 TTC



DE TROISTORRENTS

Décisions du 08.09.2014 au 23.02.2015

**Demande d'autorisation d'exploitation de taxi**

Le Conseil municipal décide de refuser l'autorisation d'exploiter sur le territoire communal de Troistorrents à M. Lucien Cachat pour exploitation de taxi pour licence A ou B.

Statuts de l'Association de l'école intercommunale de la vallée d'Illiez (EIVI)

Le Conseil municipal approuve ces statuts.

Dénomination chemin desservant l'entrée les vieux moulins

Le Conseil municipal décide d'accepter la demande de l'appellation "Chemin des Vieux Moulins".

Validation cahiers des charges de l'EMIC de la Vallée d'Illiez

Le Conseil municipal accepte de valider les cahiers des charges du chef de l'état-major, de son remplaçant ainsi que celui du chef des opérations.

Route de Tassonnaire - Travaux de renforcement départ du chemin communal

Le Conseil municipal accepte d'adjuger ces travaux à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 24'183.10 TTC afin de renforcer le départ du chemin.

Aménagement hydro-électrique de la Vièze - Convention d'exploitation

Le Conseil municipal accepte de signer cette convention entre CIMO SA et les communes « concédantes » de Troistorrents et Monthey.

Organisation du Marché de Noël 2015

Le Conseil municipal accepte que la société de gymnastique des aînés organise le Marché de Noël. Le marché aura lieu sur un jour. La salle polyvalente leur sera mise à disposition et le nettoyage sera effectué par le personnel habituel.

Convention pour la création d'un corps de sapeurs-pompiers intercommunal

Le Conseil municipal adopte cette convention qui devra être approuvée par le Conseil d'Etat.

Budget 2015 Paroisse protestante

Le Conseil municipal approuve ce budget 2015 qui présente un bénéfice de CHF 415.00 (perte de CHF 215.00 pour l'exploitation frais de culte et bénéfice de CHF 630.00 pour exploitation ménage paroissial).

Salle polyvalente Troistorrents - Menuiserie extérieure - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Christian Granger Sàrl, pour le montant total forfaitaire de CHF 15'500.00.



DE TROISTORRENTS

Décisions du 08.09.2014 au 23.02.2015

**Foyer Les Trois Sapins - Constitution de la SA**

Le Conseil municipal prend les décisions suivantes :

1. De nommer les trois administrateurs, soit : M. Charles Clerc, Président et MM. Patrick Claret et Laurent Claret, membres.
2. D'établir une attestation de zone de la parcelle transférée, N° 3309, plan N° 1, au lieu-dit "Village".
3. De signer les documents suivants :
 - a) L'acte constitutif de la SA
 - b) La cession de l'immeuble à la SA pour le prix de CHF 795'000.00
 - c) Autorisation de la double représentation pour la Commune et la SA
 - d) La déclaration de renonciation au contrôle restreint des comptes annuels par un membre du CA.

Les statuts de la société "Trois Sapins SA" sont acceptés par le Conseil municipal.

Pavillon scolaire de Chenarlier - Adjudication terrassement et BA

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Michaud & Mariaux SA, pour le prix de CHF 362'586.80 TTC.

Crèche-nurserie Le Parachute - Engagement responsable

Le Conseil municipal accepte de nommer Coralie Tordeur au poste de responsable de la crèche-nurserie dès le 1er mars 2015.

Crèche-nurserie Le Parachute - Engagement éducatrice de la petite enfance

Mme Leila Mariéthoz, domiciliée aux Giettes, est engagée au poste d'éducatrice de la petite enfance à 90 %, dès le 01.03.2015.

Stratégie touristique de la Vallée

Le Conseil municipal accepte la nomination de M. Antoine Schaller comme chef de projet.

Engagement apprentis forestier-bûcheron

Le Conseil municipal accepte la proposition des responsables de la formation d'engager Bastien Berthoud et Julien Granger, de Troistorrents, comme nouveaux apprentis dès le mois d'août 2015.

F. Donnet-Monay, Président :

S.-B. Donnet, Secrétaire :